

TARIF des honoraires de vente à la charge du vendeur

Biens immobiliers dont le prix de vente TTC est compris entre :

Jusqu'à 30000 € : forfait 3000 € TTC
De 30001 à 70 000 € : forfait 5000 € TTC
De 70001 à 120 000 € : 7% TTC
De 120 001€ à 200 000 € : 6 % TTC
De au-delà de 200 001 : 5 % TTC

Avis de valeur : 150 €TTC

TVA au tarif en vigueur : 20%